

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4576 - Vendredi 1er Mars 2024 - Prix : 200 Fc

LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA :

## Une opération de nettoyage des marchés à Moroni ce vendredi



SOCIÉTÉ

**A Kyo, les fortes pluies risquent  
de déterrer des morts**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**19 Chaanban 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Mars 2024**

**Lever du soleil:**

**06h 09mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 31mn**

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 46mn

Maghrib: 18h 34mn

Incha: 19h 48mn





## PATRIMOINE IMMATÉRIEL

## Le Mrengué traditionnel, un patrimoine à valoriser

Un atelier de sensibilisation sur « connaissance, transmission, valorisation des arts de combat traditionnels de l'océan indien » s'est tenu à la salle multifonctionnelle de Fomboni le mardi 27 février et s'est poursuivi le lendemain à l'école communautaire ECRF (Gambé Foro). Des musiciens, des combattants, les chanteurs et les supporters y ont pris part.



Dans le cadre d'un projet intitulé « Connaissance, transmission, valorisation des arts de combat traditionnels de l'océan indien » en partenariat entre le CNDRS (centre national de documentation et de recherche scientifique), INTER-EG océan indien et région Réunion, financé par l'Union européenne, un atelier de sensibilisation a été tenu à la salle multifonctionnelle de Fomboni et à ECRF.

« C'est un projet qui veut mettre en valeur cet art de combat traditionnel dans le cadre de

l'éducation sportive » explique Haddad Salim Djabir Directeur régional du CNDRS Mohéli.

C'est pour voir les perspectives, selon les responsables de ce projet, d'évoluer vers un Mrengué

de paix, pour permettre de donner une image identitaire, une image de partage de notre patrimoine culturel et immatériel de l'océan Indien. « Cet art de combat doit être valorisé et transmis aux générations futures pour que cet art ne disparaisse pas » dira M. Mboréha, représentant du directeur national du CNDRS

Les participants à cet atelier ont soulevé l'inquiétude de voir la musique qui accompagne ce combat traditionnel se transformer au fil du temps. Il est à noter que ce combat traditionnel est pratiqué dans certains pays de l'océan Indien, notamment Madagascar, La Réunion, Seychelles et Mozambique avec des appellations un peu différentes. Les différents établissements scolaires invités à cet atelier sont appelés à restructurer cet art traditionnel en vue de l'insérer dans l'éducation sportive.

Riwad

## ENTRETIEN, LETTRES

## PROJECT'ÎLES UNE REVUE ET DES ENVIES

Entretien avec Nassuf Djailani, auteur et co-fondateur de Project'îles, la seule revue littéraire existant dans l'espace archipélique des Comores. Paru aux éditions Komedit à ses débuts en 2010, la revue, qui en est à son troisième numéro, s'auto-édite, désormais. Texte paru dans le numéro 34 d'Al-Watwan Magazine en décembre 2013.

Nassuf Djailani. L'idée de monter cette revue est né d'un sentiment de manque. Il n'existait à notre connaissance aucun espace qui donnait à lire ce qui se fait dans les différentes zones de l'Océan indien.

Project'îles paraît à Mayotte. Peut-on parler à votre sujet d'un espace critique comorien ?

Si vous me demandez l'identité de la revue, la question de son origine géographique, par exemple, je pense que oui, il est plus que nécessaire pour nous d'affirmer, oui, de préciser que nous nous exprimons depuis un lieu imaginaire, fragmenté, qui s'appelle les Comores, et qu'à partir de ce lieu aux réalités parfois complexes, nous disons notre soif du monde, nous proposons aux autres notre désir d'entrer en relation, et pour ce faire, nous proposons un archipel littéraire, pour mettre ne germe

quelque chose de fondamental pour nous, à savoir une volonté de vivre ensemble, de partager des points de vue, de rendre l'horizon ultime de la mort à peu près affrontable.

Le souci des auteurs comoriens réside ne partie dans leur incapacité à générer des dynamiques communes. Ils ne se lisent pas, n'échangent guère entre eux, dialoguent peu avec leur public immédiat et la critique de leurs écrits ne semble pas toujours favorisée par la proximité.

Vous avez raison sur cette incapacité d'abord chez les écrivains comoriens à « générer des dynamiques collectives ». ce n'est pas faute d'avoir essayé. Le désintérêt des Comoriens pour ce qu'écrivent ou produisent ou compatriotes relève d'une forme de maladie que nous avons laissé se développer, et qui est notre incapacité à permettre à la beauté d'entrer en nous. Nous aimons nous installer dans une figuration rassurante de nous-mêmes. Mais il faut faire la part des choses. Car l'écrivain, l'artiste, sous nos latitudes, est sommé d'endosser tous les rôles, artistes qui racontent le monde avec leur sensibilité, et « agitateur citoyen », parce que la situation sociale, politique, économique, culturelle, exige qu'ils prennent position. Et

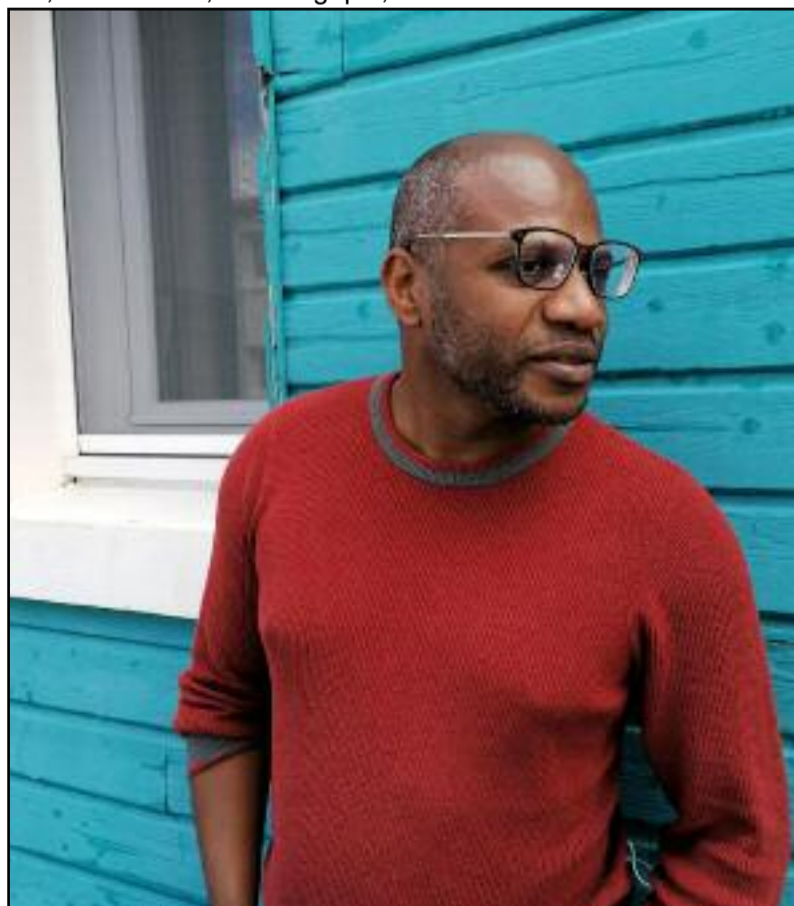
nous souffrons trop de ne pas supporter que l'autre pense différemment de nous. C'est l'apprentissage de la démocratie, ça prend du temps. Toujours est-il que le pari que tente de relever la revue Project'îles, c'est de faire ce travail de pédagogie, comme une initiation à l'appréciation de la beauté. Faire la démonstration que dans nos productions artistiques, il y a parfois de la grandeur, de la beauté, du rêve, du rire, du sourire, du tragique,

des pleurs, de la laideur aussi. Des sentiments humains que nous pouvons éprouver aussi au contact des œuvres qui ont pour racine ou cadre, nos villes, nos pays, nos archipels. Après se pose la question fondamentale qui est celle de savoir ce que fait l'éducation nationale de nos pays respectifs pour favoriser la mise en circulation de ces œuvres. Ce qui est une autre paire de manches.

Komedit, le principal éditeur comorien, vient d'annoncer que son lectorat est principalement européen. Qui vous lit ? Qui achète la revue ?

La revue est beaucoup lue par un public d'universitaires, des étudiants ou des chercheurs comoriens, réunionnais, mauriciens, malgaches, zanzibarites ou français, qui sont de plus en plus intéressés par cette région du monde. Et puis, il y a ces lecteurs fétichistes qui viennent chercher une première entrée en matière dans l'œuvre d'œuvres qu'ils connaissent de nom, de qui ils ont acheté un ou deux livres, qu'ils n'ont pas encore lus, mais qu'ils se promettent de lire un jour. Donc, en attendant d'en lire quelques pages, ils parcourent la revue avec un friand espoir d'y trouver des clés, des codes, une appétence. Sans tomber dans le simplisme, nous essayons d'offrir une revue accessible, agréable, qui donne envie d'avoir envie de lire. Mais encore une fois, nous envisageons le temps long. Parti de deux numéros par an, nous pensons qu'il est plus raisonnable de n'en publier qu'un par an.

Propos recueillis par Soeuf Elbadawi (Muzdalifa House)





## LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA :

## Une opération de nettoyage des marchés à Moroni ce vendredi

Pour lutter contre l'épidémie de choléra dans le pays, le ministère de l'intérieur en étroite collaboration avec le ministère de la santé ont pris la décision de fermer les deux marchés de la capitale ce vendredi et samedi 02 mars pour une opération de nettoyage et d'assainissement. Cette action vise à lutter contre l'épidémie de choléra qui a déjà causé la mort de 6 personnes.

Une opération de nettoyage et d'assainissement dans les deux principaux marchés de

la capitale sera faite ce vendredi 01er et samedi 02 mars. Cette action mise en place par le ministère de l'intérieur en étroite collaboration avec le ministère de la santé a pour but de stopper l'épidémie de choléra qui sévit actuellement dans le pays. Par conséquent, ces deux marchés seront fermés durant ces deux jours. « Nous faisons appel à la compréhension et à l'appui de tous pour que cette opération puisse se dérouler dans les meilleurs conditions. Il est primordial que chacun d'entre nous redouble de précaution et respecte les mesures recommandées », lit-on dans un com-

munique du ministère de l'intérieur.

Au total neuf personnes se trouvent dans les sites de prise en charge dans le site de Samba à Ngazidja. Cette maladie diarrhéique qui a déjà causé la mort de 06 personnes dont trois enfants continue de sévir. À ce jour, 5 districts sur 7 sont affectés par le choléra plus particulièrement le district du centre à Ngazidja. La capitale constitue l'épicentre de l'épidémie avec des foyers enregistrés dans différents quartiers. A Mohéli, depuis l'enregistrement du 1er cas importé, déjà guéri aucune autre transmission, n'a été notifiée et aucun cas n'a été

notifié à Anjouan. Le ministère de la santé continue les sensibilisations.

Lors d'une conférence de presse, ce mercredi 28 février, le secrétaire général de la santé Aboubacar Said Anli a expliqué que les principales difficultés restent le retard à la consultation. Certains patients sont encore dans le déni de la maladie, ce qui occasionne des décès communautaires. Notons que sur les 6 décès enregistrés, 4 sont communautaires. « Le ministère de la santé intensifie les efforts de communication pour une consultation précoce au centre de santé le plus proche. Les

leaders communautaires, les religieux, les artistes, les notables, préfets et maires sont tous impliqués dans cette lutte. Nous prions la population de continuer à observer les pratiques d'hygiène à savoir le lavage des mains, etc. », souligne-t-il. Il est fortement recommandé par les médecins de se laver les mains avec du savon et de l'eau, ou utiliser une solution de clore, manié avec précautions, de l'eau de javel. Notons que 117 patients sont déclarés guéris du choléra depuis l'apparition de l'épidémie.

Andjouza Abouheir

## SANTÉ PUBLIQUE:

## Deux cas de choléra notifiés au CSD de Nioumachoi

Ce jeudi 29 février le Centre de Santé de District de Nioumachoi vient d'enregistrer deux cas de choléra venus de la localité de Ouallah-1 Mirereni, un jeune de 28 ans et un autre de 21 ans. Selon Dr Halsoit Binti Maoulana, ces deux jeunes garçons proviendraient d'Anjouan et 3 jours après, l'un d'entre eux était venu à l'hôpital et présentait les signes et lorsque on a voulu lui faire le test, il a pris la fuite.

Deux cas de choléra notifiés au CSD de Nioumachoi ce jeudi 29 février en provenance de Ouallah-1 (Mirereni). Ils sont tous les deux admis dans la nuit de ce mercredi dans un état de déshydratation avancé, ils sont sous soins intensifs. À Ouallah,

les agents du Croissant rouge se sont rapidement rendus sur place pour désinfecter tous les lieux concernés.

Selon Dr Halsoit Binti Maoulana, ce sont deux jeunes de 28 ans et de 21 ans venus d'Anjouan selon leurs investigations. « 3 jours après leur arrivée, l'un d'entre eux était venu à l'hôpital et présentait les signes et lorsque on a voulu lui faire le test, il a pris la fuite. 3 jours après c'est dans la nuit à 21h de ce mercredi qu'on m'a notifié par un agent de santé communautaire qu'un cas grave se présente à Ouallah-1 et un deuxième cas qui se dit avoir passé à l'hôpital et après quelques questions, il s'est avéré que c'est le jeune fugitif » regrette le Dr Halsoit.

Les deux jeunes sont rapide-

ment admis au CSD de Nioumachoi dans un état de dégradation avancé avec tous les symptômes de choléra. « Nous avons tout de suite commencé les traitements et dans la matinée les tests l'ont confirmé » précise-t-elle. Après désinfection de tout l'hôpital, ces patients ont été transférés dans le site de prise en charge au CHRI de Fomboni.

Pour rappel, au total neuf personnes se trouvent dans les sites de prise en charge dans le site de Samba à Ngazidja et deux au Centre de Nioumachoi à Mohéli. Cette maladie diarrhéique qui a déjà causé la mort de 06 personnes dont trois enfants continue de sévir.

Riwad



## SOCIÉTÉ

## A Kyo, les fortes pluies risquent de déterrer des morts

Dans la région de Nyomakélé et Domoni, plusieurs citoyens se disent très inquiets des dégâts causés par les fortes pluies. Mardi dernier, lors de son passage dans deux localités Kyo et Limbi, plusieurs dégâts ont été constatés, notamment au cimetière de Kyo et sur la route de Limbi, deux villages respectivement dans les préfectures de Nyomakélé et Domoni.

Au village de Kyo, dans la commune d'Ongojou, de nombreux dégâts ont été enregistrés, dont des routes impraticables. Le cimetière, exposé aux débordements de la rivière suite aux fortes pluies, inquiète la population en raison du risque de déterrer des corps. Les habitants se mobilisent pour dévier les eaux de pluie et commencent à collecter des matériaux et des contributions pour débiter les travaux de canalisation et de construction

d'un mur de soutènement.

Dans cette même localité, un citoyen du nom de Mourid Said appelle les musulmans et les bienfaiteurs à contribuer à cette œuvre. Les habitants se mobilisent pour lancer les travaux rapidement. En ce qui concerne la circulation, un chauffeur indique que de nombreux chauffeurs de la

commune d'Ongojou sont obligés de mettre la clé de leur véhicule dans le coffre en raison de l'état délabré des routes.

À Domoni, au village de Limbi, la route est en très mauvais état, exposant les habitants à plusieurs risques et quasiment impraticable. Les habitants ont du mal à circuler avec leurs biens dans

cette zone agricole. Certains habitants ont informé que cette route a été construite sous le régime d'Ali Soilihi (1977) et a été négligée pendant des décennies. Selon les informations recueillies sur place, ce village a une forte activité agricole. Le transport des marchandises vers le marché de Domoni est de plus en plus difficile. En plus

des difficultés liées au transport des marchandises et aux activités commerciales, le fait d'accompagner une femme enceinte à l'hôpital est également très problématique dans cette région enclavée.

Nabil Jaffar



**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssef  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



SOCIÉTÉ

# Pot d'au revoir à Eric Force, coordinateur de projet AFIDEV

Hier jeudi 29 février s'est déroulé la cérémonie d'au revoir pour le départ des Comores de M. Eric Force, coordinateur du projet AFIDEV.

Eric, comme on l'appelle affectueusement, a su imposer la rigueur dans son travail tout en faisant preuve d'une pédagogie de tous les instants dans le cadre de réalisation des objectifs assignés au projet. Comme l'a rappelé le ministre, il fut un des artisans de la visibilité du projet qui fait désormais l'objet de beaucoup d'attente de la part de la population mais également de la part des hautes autorités de nos deux pays ». Le ministre a souligné que dans toute œuvre humaine, on vise à aller vers la perfection: « Oui, nous l'Etat bénéficiaire, ne comprenons pas souvent les arcanes juridiques en matière d'exécution de projets de l'Etat

donateur comme nous également nous sommes souvent contraints par des contextes paralysant, retardant ainsi l'exécution des projets. Et cela crée des frustrations parfois compréhensibles. Mais, bien entendu, l'Etat ne peut pas s'attarder sur les sentiments et nous nous devons de relancer très vite la machine pour écourter le temps perdu. »

Parmi les activités réalisées sous l'égide d'Eric Force, on trouve le développement du marché international et l'étude de marché par la participation à l'expo Dubaï, des actions de promotion et d'amélioration de la compétitivité des filières d'exportation, la promotion de l'ylang comorien à travers le salon cosmétique 360 à Paris, la signature des contrats de subvention de 27 lauréats de l'Appel à projet transformation, positionnement et commercialisation des produits d'exportation aux Comores, l'appui à la création et

l'opérationnalisation de l'OCPR, l'accompagnement à la montée en compétence de la direction de l'OCPR et mise en place d'un partenariat durable avec FranceAgriMer et OCPR, le développement de la coopération scientifique (INRAPE CIRAD et AgroPariTech), la signature de 5 contrats de subvention des institutions publiques (INRAPE, OCPR et 4 CRDE) dans le but d'améliorer la production, la recherche, la structuration et l'organisation des filières, la distribution des équipements Girofle à Anjouan, le lancement et sélection de l'Appel à projet Maraichère.

Concernant les infrastructures, il s'est investi dans la mise en place toutes les bases pour une bonne continuité comme par exemple la réalisation des programmes et le recrutement des bureaux d'études pour les études d'avant projet des

infrastructures. Comme on le constate, le séjour d'Eric dans notre pays a permis au ministère de faire des avancées dans beaucoup de domaines. Aussi, le modeste pot d'au

revoir de ce jeudi au MAPETA, n'avait pour but que de lui souhaiter un bon retour et beaucoup d'autres succès sur son chemin.

Mmagaza



**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## EMBASSY OF THE UNITED STATES OF AMERICA TO MADAGASCAR AND THE COMOROS



### Notice of Funding Opportunity

**Funding Opportunity Title:** U.S. Embassy in Madagascar and Comoros Ambassador's Special Self-Help Fund – Small Grants  
**Deadline for Applications:** April 30, 2024  
**CFDA Number:** 19.220 Ambassador's Special Self-Help Fund  
**Maximum for Each Award:** \$7,500

**PROGRAM DESCRIPTION**

The U.S. Embassy in Antananarivo and the U.S. Department of State are pleased to announce an open competition for **locally registered NGOs and Associations** interested in submitting applications to carry out projects through the Ambassador's Special Self-Help (SSH) Small Grants Program.

The Ambassador's Special Self-Help Program provides small grants to assist community development projects that improve basic economic or social conditions in local communities across Madagascar and the Comoros. The program aims to encourage selfreliance within local communities by providing some of the

resources they need to a good idea into action. Eligibility is restricted to local NGOs, community associations, and cooperatives. Funding will be distributed, pending Congressional Funding Approval, no later than September 30th. Grants generally range from \$4,000 to \$7,500 U.S. dollars and must be completed within one year.

To be eligible for funding your project must meet the following criteria:

- helps improve basic economic or social conditions at the local community or village level and have long-lived value.
- demonstrates a clear impact that will benefit a large number of people within one year.
- has a substantial community participation for at least 10% of the requested fund in the activity. Contributions may include labor, materials (bricks, sand, gravel, seeds, etc.), land, buildings, or money to ensure the success of the project.
- is initiated and administered at a local level.
- lists multiple key members and a brief

biographical sketch that includes their experience and responsibility to the organization and the project; managers of a project should have evidence that they are financially responsible and will be able to account for funds sent to them.

- is self-sustaining upon completion. The U.S. Embassy's support for the project must be a one-time-only/one grant contribution.

- is within the ability of the local community to manage and maintain on a sustainable basis; Requests for large-scale agriculture or construction projects, or for expensive equipment are not considered priority projects.

- respect human rights, including disability rights, gender equality, and underrepresented groups. Strong proposals should also have a net-positive impact on the local environment.

**APPLICATION AND SUBMISSION INFORMATION**

The U.S. Embassy requires all applicants to obtain, for free, a Unique Entity ID

at [www.sam.gov](http://www.sam.gov) and have an active registration with the System for Award Management (SAM). If selected to receive funding, applicants will be required to show proof of a Unique Entity ID number for their organization, as well as a valid SAM registration. We recommend all applicants begin this process when they submit their application for funding.

You can register in the System for Award Management (SAM) by logging into <https://www.sam.gov/SAM/>

You can find the full notice of funding opportunity and download the required forms at <https://km.usembassy.gov/2024-ambassadors-special-self-help-fund/> or ask at [ComorosGrants@state.gov](mailto:ComorosGrants@state.gov)

All application materials must be submitted by email to [ComorosGrants@state.gov](mailto:ComorosGrants@state.gov) (Madagascar) **by no later than April 30, 2024.** Hardcopy submission will not be accepted



## JEUX DES JEUNES DE L'OCÉAN INDIEN

## Les médaillés enfin récompensés par le COSIC

*C'est une histoire qui avait tenu en haleine le monde du sport pendant des mois après le retour de nos jeunes athlètes des jeux des jeunes de l'océan indien à Maurice. Le manque d'empathie des autorités avait suscité une vague d'indignations au sein des athlètes et du public comorien.*

Deux ans après les jeux, le Comité olympique et sportif des îles Comores a enfin récompensé les jeunes médaillés des jeux de jeunes de la région. Après moult rebondissements et de rendez-vous manqués, le patron du sport comorien a convié les jeunes et les dirigeants des fédérations concernés pour une petite cérémonie de remise. « Le COSIC vient de primer les 18 médaillés comoriens des derniers Jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan indien 2022 » peut-on lire dans une publication du comité olympique.

Tout le monde se souvient de l'exploit qu'avaient réalisé ces jeunes avec des conditions de préparation indignes, ils avaient quand même réussi à revenir avec des médailles et c'est le pays tout entier



Prime Jeux des Jeunes.

qui était honoré. A l'époque, le ministère de tutelle avait parlé d'une enveloppe de 18 millions pour les primes de participation pour l'ensemble de la délégation. Et

jusqu'à ce jour, personne n'a vu la couleur de cet argent. C'est donc un effort tardif que l'on doit saluer de la part du COSIC avec le peu de moyens en sa possession d'avoir pu

organiser une telle cérémonie.

Beaucoup ou peu, l'essentiel pour ces jeunes était la reconnaissance que l'instance faitière du sport comorien a pu leur témoigner.

Les jeunes sont repartis avec chacun une enveloppe de 225 000 FC. « Chacun de ces athlètes a reçu une enveloppe de 225 000 de francs, correspondant à neuf mois de frais de scolarité, et un sweet sportif aux couleurs nationales, qui leurs seront distribués demain matin » de quoi alléger un peu les charges familiales par ces temps de crise.

La cérémonie a été honorée par la présence du président du COSIC Ibrahim Mze Mohamed ainsi que de la secrétaire du ministère de la jeunesse et des nombreux présidents de fédérations. « La cérémonie a eu lieu au siège du COSIC honorée de la présence de la secrétaire générale du ministre des Sports, Zahariat Saïd Ahmed et du Commissaire national à la Jeunesse, Soibaha Abdallah. Les primes ont été distribuées par le président du COSIC, Ibrahim Mze Mohamed » conclut le COSIC. Pendant ce temps, l'Etat traîne des pieds et sur les récompenses des jeux de jeunes et sur celles des derniers jeux des îles de Madagascar.

Imtiyaz

## POINT DE RÈGLEMENT

## Rôle des commissions juridictionnelles de la FFC

Le football c'est un sport qui est régi par des règles sur et en dehors des pelouses. Les litiges qui opposent les joueurs, les clubs, les dirigeants voir les officiels de jeu, sont réglés par différentes commissions juridictionnelles et disciplinaires indépendantes à la fois des districts, ligues et la Fédération.

**"L**es commissions juridictionnelles de la FFC, des ligues et des districts sont votées ou nommées

conformément aux statuts et règlements de ces instances » nous apprend-on à l'article.148 al.1 des règlements généraux. En tout, il y a quatre commissions juridictionnelles qui régissent le football comorien. La Commission d'homologation et la commission régionale d'appel sont nommées par le président de chaque ligue ainsi que la commission d'homologation au niveau des districts sur proposition du président dudit district. « La Commission d'Homologation et de

Discipline et la Commission Régionale d'Appel de la ligue sont nommées par le président de la ligue. La Commission d'Homologation du District est aussi nommée par le président de la ligue, sur proposition du président de district » comme stipulé à l'article 50 des règlements généraux.

Les deux autres commissions sont, la commission nationale d'éthique et la commission nationale de recours qui sont élues en assemblée générale. « La Commission

Nationale de Recours et la Commission Nationale d'Éthique sont élues en Assemblée Générale de la FFC sur proposition du Comité Exécutif National conformément aux statuts de la FFC » selon l'article 150 al.2. Pendant les phases nationales du championnat et de la coupe est constituée, une commission d'homologation spéciale qui juge en premier ressort les litiges survenus durant ces deux compétitions.

Contrairement aux commissions d'homologation et d'appel qui se basent beaucoup plus sur le jugement de ce qui se déroule sur ce qui se passe dans les stades. La commission nationale d'éthique, elle s'intéresse sur tout ce qui porte atteinte à l'intégrité des hommes ou aux violations des textes. « Conformément à l'article 2 des Statuts de la FFC ainsi qu'à l'article 1er du Code d'Éthique, la Commission Nationale d'Éthique est habilitée à statuer sur tout com-

portement portant atteinte à l'intégrité et à l'image du football et de ses instances, et notamment les attitudes contraires à la loi, à la morale, à l'éthique et au fair-play, et sur les atrocités mettant en danger la cohésion sociale et la paix civile. »

Dans cette architecture, « La Commission Nationale de Recours est compétente pour statuer en dernier ressort sur les décisions de la Commission Régionale d'Appel, de la Commission Nationale d'Éthique, de la Commission d'Homologation Nationale Spéciale, de la Commission d'Homologation des Terrains et de la Commission du Statut du Joueur, ainsi que sur les litiges relatifs aux contrats des joueurs ». Elle trône au-dessus de toutes les juridictions sportives comoriennes, en cela c'est elle qui juge en dernier ressort.

Imtiyaz



## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km



# La présidentielle au Sénégal fixée au 2 juin

« Une éclaircie dans la grisaille ! », s'exclame le site d'information sénégalais Seneweb. « Les dialoguistes ont trouvé un consensus pour le 2 juin » : date à laquelle devrait se tenir le scrutin présidentiel. Et par ailleurs, « Karim Wade partant », constate DakarActu qui note en effet que « Karim Wade, candidat recalé du fait de sa double nationalité » devrait être finalement sur la ligne de départ. « Macky fait réintégrer Karim », titre WalfQuotidien en première page.

C'est « pour l'instant le grand gagnant du dialogue national », commente le quotidien dakarois. Il « fait la pluie et le beau temps depuis Doha, son "exil forcé" », relève encore le journal. Depuis « la collaboration de son parti, le PDS, avec la coalition au pouvoir, c'est par lui que tout passe et c'est par lui que tout retourne. »

Un autre recalé pourrait bien aussi refaire son apparition : c'est Ousmane Sonko. « En détention depuis juillet, rappelle Le Monde Afrique, le principal



rival de Macky Sall avait été écarté de la course à la présidence à cause de sa condamnation à six mois de prison de sursis pour "diffamation". Il pourrait bénéficier d'une future loi d'amnistie générale que Macky Sall a appelée de ses vœux avant-hier. Elle concernerait les faits liés aux troubles politiques qui ont eu lieu depuis 2021. »

Et cette future loi d'amnistie fait d'ores et déjà polémique... C'est ce que relève Jeune Afrique : car au-delà du cas d'Ousmane Sonko, elle « pose la question de l'impunité dont pourraient bénéficier les responsables de la mort de dizaines de personnes tuées au cours de manifestations dans les dernière

années du régime de Macky Sall. » « Ces délits et crimes que Macky veut effacer », s'insurge WalfQuotidien. Walf qui constate également que « Macky Sall pourrait profiter de cette amnistie pour effacer les fautes de gestion de ses collaborateurs », dont des faits de violences, mais aussi des faits de détournements de fonds publics... »

## Que va dire le Conseil constitutionnel ?

Voilà pour les principales mesures décidées au cours de ce dialogue national. Reste que « plusieurs obstacles juridiques et politiques restent à surmonter, pointe Le Monde Afrique. C'est désormais Macky Sall qui est

chargé de mettre en œuvre les recommandations du dialogue national, mais il faudra aussi qu'elles passent l'examen du Conseil constitutionnel, précise le journal. L'élargissement de la liste des 19 candidats désignés par cette même instance pourrait par exemple être retoqué. »

D'ailleurs, relève encore Le Monde Afrique, « 17 des 19 prétendants, dont les dossiers de candidatures avaient été validés pour l'élection présidentielle, ont boycotté le dialogue national. Et 15 d'entre eux ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel avant-hier pour "dénoncer, disent-ils, la carence du président Macky qui use de dilatoire politique". »

## Les manifs vont-elles se poursuivre ?

Alors que va décider le Conseil constitutionnel ? WakatSéra au Burkina Faso s'interroge... « L'option sortie de la cuisine du dialogue national, boycotté par une partie de l'opposition et des candidats à la présidentielle, cette option sera-t-elle retenue par les Sept Sages qui ont déjà rejeté le décret de

report au 15 décembre de l'élection, décret pris par Macky Sall alors que la campagne électorale allait démarrer pour l'élection du 25 février ? (...) En attendant le verdict des Sept Sages, c'est la réaction de cette frange importante de l'opposition et de candidats ayant passé le tamis du Conseil constitutionnel qui sera décisive pour la suite des événements. (...) C'est dire, pointe encore WakatSéra, que le Sénégal ne s'est visiblement pas encore assuré l'apaisement que dit vouloir Macky Sall en sortant ce dialogue national de son bonnet magique ! Les manifestations de rue, pacifiques, mais qui ont déjà fait au moins trois morts, vont-elles continuer de plus belle ? Ou bien, au contraire, les opposants mettront-ils de l'eau dans leur bissap en dépassant le fétichisme des dates ? C'est certain, conclut le quotidien ouagalais, le déficit de confiance est bien réel et pourrait éloigner davantage Macky Sall de ses interlocuteurs, qui n'acceptent pas de subir le changement des règles du jeu en plein match ! »

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité,  
de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Direction de la Lutte Contre la Maladie

Programme National de Lutte Contre le Paludisme



## جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الصحة والتضامن والعملية الاجتماعية  
وتعزيز الجنس

الإدارة العامة للصحة

إدارة مكافحة المرض

البرنامج الوطني

لمكافحة الملاريا

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la protection Sociale et de la Promotion du Genre à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), Bénéficiaire Principal de la subvention COM-M-PNLP financée par le Fonds Mondial compte recruter :

### - Un assistant technique pour le PNLP ;

Toutes les personnes intéressées sont priées de retirer les termes de référence de chaque poste auprès du Secrétariat du PNLP sis Route de la Corniche, à côté de l'École de Médecine et de Santé Publique de Moroni du lundi au jeudi de 07h30 à 15 h 00, le vendredi et le samedi de 07h30 à 11h 30.

Tél : 337 24 75 ;

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce

poste ;

- Le curriculum vitae ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Une photocopie de la pièce d'identité ;
- Un certificat de travail ;
- Les coordonnées de deux personnes de référence ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat du PNLP, sous plis fermé et à adresser à Madame la Coordonnatrice du PNLP, sis Route de la Corniche-Moroni, BP : 6512 avec la mention "**RECRUTEMENT AU POSTE D'ASSISTANT TECHNIQUE DU PNLP**".

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :  
LE VENDREDI 29 MARS 2024 A 09 H 30 MN**